

## Baromètre GPL – février 2015

**0,81 € le litre**

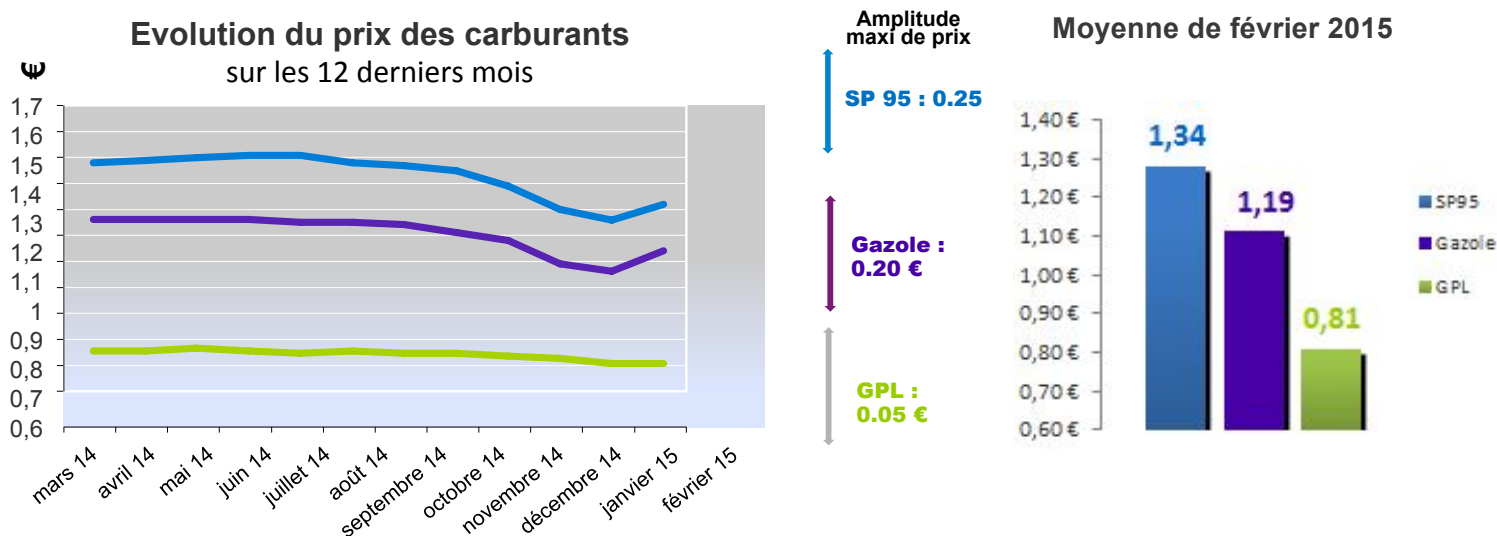
Prix moyen à la pompe

**Le GPL est le carburant le moins cher et l'énergie alternative la plus accessible**

**En 2014, plus de 18 000 véhicules GPL ont été vendus sur le marché de l'occasion**

**Le GPL dispose d'une bonne côte occasion**

En février 2015, le carburant GPL affiche une différence moyenne de prix par litre de - 0,53 € par rapport au sans plomb 95 et de - 0,38 € par rapport au Gazole. Le GPL reste le carburant le moins cher à la pompe.



\* Source du prix au litre des carburants en euros : Medde – [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

### GPL : une valeur sûre sur le marché de l'occasion

En 2014, 18 677 immatriculations de véhicules GPL ont été enregistrées sur le marché de l'occasion en France (versus 18 569 en 2013). Sur ce marché, les motorisations GPL sont en légère hausse et représentent 0,30% de part de marché (5 446 068 immatriculations au total toutes motorisations confondues). Le GPL est la seconde motorisation à énergie alternative du marché de l'occasion après l'hybride (25 328 immatriculations). En France, le GPL représente le 1<sup>er</sup> parc roulant "propre" avec plus de 260 000 véhicules en circulation.

Le GPL affiche une bonne valeur résiduelle du fait que le GPL est une technologie simple et très fiable. La cote d'un véhicule GPL est ainsi comparable à son équivalent essence et Diesel. En 2014, le contexte économique a été favorable à l'achat d'un véhicule GPL en occasion. En effet, les prix sur le marché des véhicules d'occasion n'ont pas évolué contrairement aux prix des véhicules neufs (+ 2,2%) et celui du carburant GPL a été stablement bas (il a évolué sur une amplitude de 0,04€ le litre).

---

### **A propos du Comité Français du Butane et du Propane**

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : [www.cfbp.fr](http://www.cfbp.fr) , [www.gpl.fr](http://www.gpl.fr)



Retrouvez le CFBP sur Twitter : [@energieGPL](https://twitter.com/energieGPL)